

# SEANCE DU 26 MAI 2016

DATE DE CONVOCATION L'an deux mil seize, le  
19.05.2016

JEUDI 26 MAI 2016 à 20H30

DATE D'AFFICHAGE  
30.05.2016

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de son Maire, Alain MARTINET :

NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 27                      Présents : 21                      Votants : 27

Secrétaire de séance  
V. JOUSSE

ETAIENTS PRESENTS :

M.M. MARTINET. CHALANDON. DEBIESSE. BURBANT  
Mmes. BOIGEOL, BERAUD. CHAMBON. DEBARD. FALCO. FELIX.  
JAGER. JOUSSE. PASSAS. TRULLARD  
M.M. CHARRIN. EGIDIO. GILLET. JOLY. LAGRANGE. OUDEYER.  
RENAULT.

ETAIENT EXCUSEES :

Mme BAY ayant donné procuration à Mr MARTINET  
Mr DARGES ayant donné procuration à Mr CHALANDON  
Mr CARRET ayant donné procuration à Mr EGIDIO  
Mr SZOSTEK ayant donné procuration à Mr DEBIESSE  
Mme MALLARD ayant donné procuration à Mme DEBARD  
Mme AULAS ayant donné procuration à Mr JOLY

---

Madame Valérie JOUSSE est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 28 avril 2016 qui a été adressé à tous les Conseillers Municipaux est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour et annonce un ordre du jour complémentaire relatif à l'approbation de la démarche « villes et communautés de communes amie des enfants »..

Les Membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité.

---

## DOSSIER 16/25 JURY D'ASSISES

Le 26 mai 2016 à 20 H 30 dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Chazay d'Azergues, il a été procédé, publiquement, après une publication régulière, à l'établissement des listes des Jurés d'Assises.

Ont participé à ce tirage :

- Monsieur Alain MARTINET, Maire
- Monsieur Yves CHALANDON, Adjoint au Maire,
- Madame Evelyne BOIGEOL, Adjoint au Maire,
- Monsieur Sébastien ROMIEU, Directeur Général des Services,
- en présence des Membres du Conseil Municipal.

---

La liste devait comporter 9 noms.

Le tirage a été fait au moyen d'un jeu nombre aléatoire.

Le numéro d'inscription de chaque électeur sur la liste électorale générale a été composé en tirant ce nombre aléatoire entre 1 et 3 320 nombre d'électeur inscrit sur les listes.

Les numéros comparés ont désignés les personnes suivantes :

- Monsieur Victor Manuel SOUSA né le 13/03/1968 à SAINT PRIEST (69) domicilié 38 rue du Colombier à CHAZAY D'AZERGUES	2818
- Madame Anny Mauricette Marguerite FRIOUD épouse THOMAS née le 11/05/1957 à BOLLENE (84) domiciliée 7 rue Lamartine à CHAZAY D'AZERGUES	1212
- Madame Hélène Marie BESSENAY épouse BLANCHARD née le 01/12/1946 à CHAZELLES SUR LYON (42) domiciliée 1 rue Gounod à CHAZAY D'AZERGUES	253
- Monsieur Stéphane GAVARINI né le 05/05/1976 à SAINT ETIENNE (42) domicilié 17 Rue Claude Bernard à CHAZAY D'AZERGUES	1284
- Monsieur Yohann DIRIDOLLOU né le 11/02/1987 à MACON (71) domicilié 3 allée Rameau à CHAZAY D'AZERGUES	933
- Monsieur Eric BERTRAND né le 16/07/1969 à SAINT DENIS (93) domicilié 24 rue de Batailly à CHAZAY D'AZERGUES	245
- Madame Christiane Marie-Thérèse BURNICHON épouse OLIVIER née le 26/01/1962 à ROANNE (42) domiciliée 5 rue Vivaldi à CHAZAY D'AZERGUES	459
- Madame Stéphanie Marie-Christine Natacha GENETY née le 27/09/1969 à SAINT DENIS (93) domiciliée 15 rue Lamartine à CHAZAY D'AZERGUES	1288
- Madame Anaïde Virginie DEDOYAN épouse DEMIRCI née le 22/01/1976 à LYON 6 <sup>ème</sup> (69) domiciliée 9 Rue Claude Bernard à CHAZAY D'AZERGUES	852

---

**DOSSIER 16/26**  
**SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL – MEDAILLE DU TRAVAIL**

Afin de permettre à un ATSEM qui va partir à la retraite cet été d'être honorée par la médaille du travail à laquelle elle a droit de par son parcours professionnel il convient de voter une subvention exceptionnelle à l'association du personnel qui va financer la remise de cette médaille à cet agent.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les Membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDENT de voter une subvention pour l'année 2016 à l'association du personnel communal afin de permettre à cette association de financer la remise de la Médaille du Travail à Madame Viviane NORMAND,

- DECIDENT d'octroyer à cette association une subvention d'un montant de 460,00 euros pour l'année 2016,

- DISSENT que la dépense sera imputée à l'article 6574 du budget 2016.

---

**DOSSIER 16/27**

**CONTRAT 2016/2017 AVEC LE DEPARTEMENT DU RHONE POUR LES APPELS A PROJETS**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que le contrat pluriannuel nous liant au Conseil Général du Rhône prenant fin à la fin de l'année 2015, il convient de présenter les projets futurs au Conseil Départemental afin de mettre en place le nouveau contrat appelé appel à projet des collectivités 2016/2017 sur la même base que le précédent selon le tableau ci joint.

Aussi, après délibération, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTENT que Monsieur le Maire présente les projets futurs au conseil Départemental en vue de la réalisation d'un partenariat sur la base des projets selon le tableau joint,
- AUTORISENT Monsieur le Maire à signer les appels à projets sur la base des projets présentés joints et tous documents y afférents.

---

**DOSSIER 16/28**

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ET LA QUALITE DE L'EAU 2015- SIEVA**

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal :

- le rapport d'activité annuel 2015 du Président du SIEVA (Syndicat des Eaux du Val d'Azergues) sur la qualité du service du Syndicat.

Ce rapport n'appelle aucune observation.

---

**DOSSIER 16/29**

**REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION DU VEHICULE AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire, présente aux Membres du Conseil Municipal le projet d'un règlement pour la mise à disposition d'un véhicule au profit des associations communales.

Aussi, après délibération et à l'unanimité, les Membres du Conseil Municipal :

- ACCEPTENT le règlement de mise à disposition d'un véhicule aux associations tel que joint,

---

**DOSSIER 16/30**

**CAUTION POUR LA MISE A DISPOSITION DU VEHICULE AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire, présente aux Membres du Conseil Municipal le projet de mise à disposition d'un véhicule au profit des associations communales.

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, les Membres du Conseil Municipal :

- FIXENT les tarifs ci-après applicables au 01/06/2016 :
- Caution pour la mise à disposition d'un véhicule aux associations : 1 000,00€

---

**DOSSIER 16/31**

**APPROBATION DE LA DEMARCHE : PROJET PENAP**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP) au niveau de la plaine des Chères piloté par le Département du Rhône pour permettre la mise en place de périmètre de protection au niveau de la plaine des Chères afin de limiter le mitage agricole.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTENT la démarche du projet PENAP au niveau de la plaine des Chères.
- AUTORISENT Monsieur le Maire à s'impliquer dans cette démarche et à signer tous les documents y afférents.

---

#### **DOSSIER 16/32**

#### **CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS D'URBANISME**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de convention à passer avec les Services de l'Etat et la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour que les documents d'urbanismes municipaux puissent être mis en ligne de façon actualisée sur les Géoportails de l'urbanisme ainsi qu'au niveau de la Communauté de Communes sous un format numérique commun. Il convient donc pour cela de signer une convention permettant la mise à disposition de ces documents d'urbanisme.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTENT la convention à passer avec les services de l'Etat et la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour la mise à disposition des documents d'urbanisme.
- AUTORISENT Monsieur le Maire à signer cette convention.

---

#### **DOSSIER 16/33**

#### **APPROBATION DE LA DEMARCHE : VILLES ET COMMUNAUTES DE COMMUNES AMIE DES ENFANTS**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de démarche « Villes et Communautés de Communes Amie des Enfants » pilotée par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour permettre la mise en place de ce label sur le territoire à travers une convention tripartite entre l'UNICEF France, la Communauté de Communes et la Commune. Le but à travers cette convention est de valoriser des pratiques concernant la petite enfance dans un certain nombre de domaines et ce afin d'obtenir ce label qui correspond à la réalité des pratiques Communautaires et municipales déjà en place sur le territoire.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTENT la démarche du projet « Ville et Communauté de Communes amie des enfants » au niveau de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et à présenter le dossier de candidature pour l'obtention de ce label.
- AUTORISENT Monsieur le Maire à s'impliquer dans cette démarche et à signer tous les documents y afférents.

---

#### **INFORMATION**

Monsieur le Maire fait le point sur la démarche zéro pesticide.

Monsieur Jean-Pierre DEBIESSE fait le point sur les travaux de la Grande Rue et sur le changement de sens de priorité des rues de la Commune avec l'instauration de la priorité à droite le long des axes structurants.

Madame Evelyne BOIGEOL fait le point sur la manifestation Rosé Nuit d'été.

---

La séance est levée à 22h30.